



**A**ssociation  
**R**égionale  
pour l'**E**tude  
de l'**H**istoire  
de la **S**écurité **S**ociale

**Siège** : 2 r du doyen Jacques Parisot  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
**Contact** : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy  
06.73.56.45.08 [cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)

**c n a h e s**

**conservatoire national**  
des archives, de l'histoire  
de l'éducation spécialisée  
et de l'action sociale

**Délégation GRAND EST**  
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine  
**11 r d'Auxonne 54000 Nancy**  
**06.73.56.45.08**  
[cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)

## **Intervention de Mme Chaynesse KHIROUNI** **Présidente du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle**

### **Ouverture du Colloque AREHSS-CNAHES** **« Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »**

Nancy -12 janvier 2022

Salle des Délibérations du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Maire de Nancy,  
Madame la Commissaire à la lutte contre la pauvreté,  
Madame la Conseillère régionale,  
Madame la représentante de l'Université de Lorraine,  
Mesdames et messieurs les bénévoles et administrateurs de l'AREHSS et du CNAHES, maîtres  
d'œuvre et d'ouvrage de ce colloque,  
Mesdames et messieurs les acteurs associatifs engagés contre la pauvreté,  
Mesdames et messieurs les élu.e.s,  
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Malgré les aléas sanitaires, qui ne nous permettent malheureusement pas nous retrouver toutes et tous dans la maison commune départementale, je suis heureuse de vous accueillir et d'ouvrir cette journée de réflexion consacrée à la question de la pauvreté.

Reporté à plusieurs reprises, ce premier colloque se tient enfin grâce à la pugnacité de ses organisateurs, à commencer par Jacques Bergeret, que je remercie pour son engagement. La tenue de cette rencontre en ce début d'année m'offre aussi l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous beaucoup de bonheur et de joie en 2022 et pleine réussite à la démarche qui nous réunit.

Dès l'origine de ce projet, le soutien du Département vous était acquis car une meilleure compréhension de la pauvreté est indispensable ; notamment pour une collectivité qui, comme la nôtre, est engagée dans ce combat.

Alors que la pauvreté avait baissé entre les années 70 et le début des années 90, elle a fortement progressé depuis 2008 avec l'accentuation des difficultés économiques liées à la crise financière. Aujourd'hui, en France, 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, dont 1 enfant sur 5.

Bien entendu, nous sommes loin de la misère décrite par Victor Hugo et qui nous rappelle que pour assurer la survie de sa famille, certaines femmes vendaient leurs cheveux et... leurs dents. Ne pas prendre la mesure de ce progrès qu'est la réduction sensible de la misère grâce principalement au droit à un revenu minimum (RMI hier ou RSA aujourd'hui) nous exposerait à la désespérance.

Et cela pourrait nous interdire de considérer que le prochain progrès souhaitable et possible est celui de la sortie de la pauvreté. Car, le véritable défi de la pauvreté n'est pas celui de son accompagnement, mais bien celui de son dépassement.

Évidemment, de nombreux obstacles se dressent devant ce nouvel horizon et certains sont, parfois, des arguments de la résignation. Et il faut les entendre... Car :

- ✓ comment ne pas douter de l'efficacité de nos politiques publiques quand on estime à 6 générations le temps nécessaire à une famille pour sortir de la pauvreté ?
- ✓ comment croire dans les valeurs républicaines quand la réalité sociale quotidienne les contredit jour après jour pour tant de nos concitoyens ?

Un regard sur les causes profondes de la pauvreté, celui que vous entendez élaborer et partager aujourd'hui, est par conséquent indispensable. A ce titre, permettez-moi de saluer la mobilisation des universitaires qui accompagnent vos réflexions pour leur donner la profondeur de l'histoire et de la recherche.

Car, si la pauvreté se définit par l'absence de richesse, cette dernière ne peut et ne doit pas s'apprécier uniquement sous l'angle économique et financier. L'insuffisance de revenus et l'absence de patrimoine immobilier caractérisent évidemment la précarité. Mais pour penser la pauvreté, comment ne pas convoquer les travaux de Pierre Bourdieu et son concept de capital culturel auquel se greffe celui de capital relationnel.

Dans un monde fait de réseaux et d'interactions, l'addition des carences financières, culturelles et relationnelles rendent les chemins de sortie de la pauvreté plus complexes et grippent durablement l'ascenseur social. Cette sclérose de notre modèle républicain pour les plus fragiles d'entre nous est sans doute l'un des principaux défis pour tous les progressistes d'aujourd'hui et de demain.

L'école, l'éducation, l'éducation populaire, l'universités... sont l'humus de ce progrès ; même si, parallèlement, les leviers de l'accompagnement global (insertion, suivi social, aides financières...) doivent être activés.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil départemental, garant des solidarités humaines, s'est engagé dès la fin des années 90 contre la pauvreté. Un engagement initié par Michel Dinet et qu'il est indispensable de poursuivre car jamais l'État ne s'est mobilisé durablement pour la sortie de la pauvreté.

L'abandon de la réforme promise des minimas sociaux et du Revenu Universel d'Activité par le Gouvernement en constitue un témoignage<sup>1</sup>. Sa politique tend d'ailleurs plutôt à précariser davantage encore les plus pauvres : suppression des APL, moins de 1% du plan de relance consacré à la lutte contre la pauvreté, casse du régime d'indemnité chômage ... Les mesures prises durant le quinquennat ont fait baisser le niveau de vie des 5% des Français les plus défavorisés, selon une étude de l'Institut des politiques publiques.

A rebours de cette politique, je suis convaincue que la lutte contre la pauvreté est la mère de toutes les batailles pour tous les républicains attachés à « la sociale », si chère à la Gauche, de Jules Valès à Pierre Mendès France en passant par Jean Jaurès.

Et je reste dans l'attente d'un projet politique national qui osera poser ce défi au cœur de ses ambitions.

En attendant, et à notre échelle, au plus près des gens et des territoires, avec nos partenaires, le combat pour une vie digne et autonome continuera de guider la Majorité que j'ai l'honneur d'animer. Il irradie toutes nos politiques publiques : de l'enfance au grand âge, en passant par l'insertion et l'emploi, la scolarité ou encore la lutte contre le surendettement et l'accompagnement global en action sociale.

---

<sup>1</sup> Le Président de la République a évoqué sa mise en œuvre, s'il était réélu... devant la Fédération des Acteurs de la Solidarité la semaine dernière.

Sur la période couvrant l'année 2020 et le premier semestre de l'année 2021, par exemple, l'ensemble des actions menées contre la pauvreté par le Département et ses partenaires peuvent être valorisées à hauteur de 15 M€.

Parmi ces actions, l'accès à la nourriture est évidemment une priorité. La tarification sociale en cantine - qui était une des mesures du plan de lutte contre la pauvreté des enfants initié par Mathieu Klein - aboutit à un coût par repas de 50 cts pour les collégiens des familles aux revenus les plus faibles ; 2500 élèves en bénéficient.

Bien que l'aide alimentaire ne relève pas strictement de la compétence départementale mais de l'État, le Conseil départemental de Meurthe et Moselle est très engagé auprès des associations qui interviennent contre la précarité alimentaire.

Outre l'acquisition de denrées, le Département soutient aussi :

- ✓ la création de cuisines pédagogiques ;
- ✓ l'acquisition de camions de tournées d'aide alimentaire itinérante ;
- ✓ ou encore l'ouverture de dépôts alimentaires pour que les territoires soient plus autonomes et plus réactifs.

Je pense par exemple au nouveau dépôt de Crusnes, ouvert en fin d'année 2021 et que le Département a contribué à financer. Dans ce territoire, 1 110 familles sont accueillies dont au moins 180 ont besoin d'une ou plusieurs aides alimentaires d'urgence.

C'est grâce aux dizaines d'associations (80 sont adhérentes de la banque alimentaire par exemple), à ses bénévoles, au maillage qu'ils organisent dans nos territoires, à leur proximité avec les travailleurs sociaux du Départements ou des communes et des intercommunalités, que nous disposons d'un réseau efficace de distribution alimentaire.

Mais le Département intervient dans d'autres domaines. L'insertion et le versement du RSA<sup>2</sup> bien évidemment mais aussi la prévention du surendettement. 42 % des ménages surendettés vivent avec moins de 934 € par mois et ont un patrimoine inférieur à 2000 €. Ils n'ont, en général, aucune capacité de remboursement. Chaque année près de 1000 ménages surendettés sont accompagnés par le Conseil départemental.

Nous voulons aller plus loin et lutter davantage contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Près de 2 500 aides sont accordées chaque année aux ménages modestes qui veulent accéder ou se maintenir dans un logement décent. S'y ajoutent 1600 interventions contre la précarité énergétique. Les fonds dédiés à ces aides, qui s'adressent aux foyers très pauvres, seront augmentés en fonction de la hausse des prix de l'énergie ou pour en étendre les bénéficiaires.

De même, le Département veut développer une complémentaire santé pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité. Le Département s'appuiera sur un dispositif déjà éprouvé pour les adultes au-dessus des seuils de ressources de la Complémentaire Santé Solidaire et dont 400 personnes bénéficient déjà. Cette complémentaire santé s'ouvrira progressivement à toutes les personnes qui renoncent à une telle couverture pour des raisons financières.

Enfin, et je conclurai par ce point, la nouvelle majorité départementale va s'engager dans l'expérimentation d'un revenu d'émancipation jeune. A l'instar d'Olivier de Schutter, rapporteur des Nations unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains, nous sommes résolument favorables à la création d'un revenu d'émancipation se rapprochant d'un revenu de base.

Il doit permettre aux jeunes en situation de précarité de se projeter et de faire face aux obstacles financiers qui jalonnent leurs premières années de vie. Loin de l'idée qu'un tel revenu ferait tomber les jeunes dans l'assistanat, cette solution permettrait au contraire à de nombreux jeunes d'être plus indépendants et de renforcer leur autonomie.

---

<sup>2</sup> Revenu de Solidarité Active.

Dès 2018, la Meurthe et Moselle a travaillé sur un scénario de revenu de base ouvert aux 18 - 25 ans. Nous restons déterminés à accompagner une réforme de cette nature dont la portée sera évidemment plus forte si l'État décide de s'y engager dans une perspective de généralisation.

Voilà, cher.e.s ami.e.s, les éléments et les réflexions que je souhaitais partager avec vous ce matin et qui constituent une modeste contribution à vos travaux qui s'annoncent denses si j'en juge par votre programme.

Ils seront suivis avec attention et nourrirons, soyez-en certains, les réflexions de la majorité départementale très engagée dans la rédaction de son projet de mandat.

Un grand merci à vous !